

# The Last Great Ape Organization – LAGA

## Rapport Février 2021



### Sommaire

- **Un commis de douanes arrêté avec un mandrill vivant à Ambam, dans la région du Sud, après avoir voyagé depuis Kye-Ossi avec l'animal dans sa voiture.**
- **Le mandrill sauvé a été emmené au zoo de Mvog-betsi à Yaoundé**
- **Le Directeur Adjoint a formé les éco-gardes de l'antenne Est de la réserve du Dja lors d'un atelier organisé par ZSL.**

### Généralités

Ce mois a été marqué par l'arrestation d'un trafiquant.

Un commis de douanes a été arrêté avec un mandrill vivant à Ambam, dans la région du Sud, après s'être rendu avec sa voiture verte Toyota carina de Kye- Ossi, où il est en poste, à Ambam. Il a conduit la voiture avec l'animal accroché à lui et est arrivé à Ambam où il a essayé de vendre le mandrill. Il gardait l'animal avec des chaînes en fer dans une petite cage inadaptée depuis plus d'un an. Il avait déjà vendu un mandrill dans la même ville à un trafiquant d'espèces vivantes qui avait fait le voyage depuis Douala pour cette transaction. Avant son arrestation, il était à la recherche d'un bébé gorille à acheter. Le mandrill, affamé et d'apparence fébrile, a été immédiatement pris en charge après son sauvetage et transféré au zoo pour y être soigné.

Le Directeur Adjoint a formé les éco-gardes de l'antenne Est de la réserve du Dja sur la collecte et la gestion de l'information, et la lutte contre la corruption lors d'un atelier organisé par ZSL.

Le Chef du Département Juridique a participé à un atelier de formation de formateurs en application de la loi sur la faune organisé par le groupe de surveillance du commerce de la faune TRAFFIC

## Département investigations

- **10 missions d'investigation** dans 5 des 10 régions du Cameroun, dont le Littoral, l'Ouest, le Sud et l'Est
- Des informations crédibles provenant d'un informateur à Kye-Ossi ont permis l'arrestation d'un trafiquant de primates et la saisie d'un mandrill vivant à Ambam.

*Tableau Investigations*

<b>Missions d'investigation</b>	<b>Régions</b>	<b>No. d'opérations</b>	<b>No de trafiquants arrêtés</b>
10	5	1	1

## Département opération

**Une opération** menée avec le MINFOF ce mois-ci a permis l'arrestation d'un trafiquant.

**26/02/2021 - un trafiquant arrêté avec un mandrill vivant à Ambam, dans le Sud.** L'animal jeune et affamé a été sauvé des mains du trafiquant, un commis de douanes qui gardait l'animal depuis plus d'un an dans sa résidence. Il a été arrêté alors qu'il essayait de vendre l'animal à Ambam. Il est spécialisé dans le trafic d'espèces car il avait déjà vendu un mandrill à un autre trafiquant venu de Douala. Il avait l'intention de poursuivre son trafic de primates et prévoyait d'acheter un bébé gorille pour la même activité. Il a acheté les primates à Lélé, une localité proche de Djoum, plaque tournante du trafic d'ivoire dans le Sud. Le mandrill a immédiatement reçu les premiers soins et de la nourriture. Il a ensuite été transporté à Yaoundé, au zoo de Mvog-betsi, pour y recevoir des soins supplémentaires.

*Tableau opération*

<b>No d'Opérations</b>	<b>Régions</b>	<b>No de trafiquants arrêtés</b>	<b>Contrabande</b>
1	1	1	Un mandrill vivant

## Département Juridique

- Le Département Juridique de LAGA a effectué 5 missions hors de Yaoundé - Région du Centre : 1 à Foubot (Ouest), 1 à Bertoua (Est), 1 à Ebolowa (Sud) et 2 à Douala (Littoral).
- Nous avons ce mois-ci, 13 trafiquants sont derrière les barreaux : 3 dans la région de l'Est, 2 dans la région du Centre, 1 dans la région du Littoral, 1 dans la région du Sud et 6 dans la région de l'Ouest.
- **27 dossiers** ont été suivis par le Département Juridique ce mois-ci.
- **22 affaires** ont été portées devant les tribunaux ce mois-ci.
- **2 trafiquants** ont été condamnés ce mois-ci.
- **Poursuites** : Nous avons eu 1 décision de justice ce mois-ci.
  - **01/02/2021**: Le Tribunal de Première Instance de Foubot a déclaré les accusés LONTSI Saint-Claire et FONDIKOU FAKOUO Aminou coupables et les a condamnés à 5 ans de prison et à payer 100.000 FCFA chacun à titre d'amende.

Il s'agit de trafiquants d'espèces sauvages arrêtés le 26/06/2020 pour la commerce illégale de deux squelettes humains.

### *Tableau Juridique*

No de Missions (Hors de la region du Centre)	No de jugements	No de trafiquants condamnés à une peine de prison	Peines de prison (En mois)	No de trafiquants sanctionnés (pas de peine de prison)	No d'appels	No d'affaires jugées par les tribunaux
11	1	0	0	1	1	28

## Media

- 14 pièces médiatiques ont été produites et transmises via la presse écrite, Internet et la radio, dont 2 documents de presse écrite en français, 1 publication internet en français, et 11 flashs radio (6 en français et 5 en anglais).
- Les personnes interrogées et les citations sont les suivantes : le Directeur de la Faune et des Aires Protégées au Ministère des Forêts et de la Faune, le Directeur du Fonds de Rétablissement du lion, le Directeur Adjoint de LAGA et Pricelia Tumenta, spécialiste du lion au Cameroun.
- Les sujets ont porté sur l'application de la loi sur la faune, notamment : Les audiences du tribunal d'un trafiquant de faune arrêté avec 40 kg d'écaillés de pangolin à Doume, l'audience de 2 trafiquants arrêtés avec une peau de lion et une peau de panthère à Yaoundé, la publication du journal *Wildlife Justice*, et la journée mondiale du pangolin.

- 7 pièces médiatiques en langue française et 7 en langue anglaise, soit un pourcentage de 50% en français et 50% en anglais.

#### *Tableau Media*

<i>No de pieces médiatiques</i>	<b>TV</b>	<b>Radio</b>	<b>Presse écrite</b>	<b>Internet</b>
<b>14</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

### Relations Extérieures et Politique

- Le Directeur Adjoint a formé les éco-gardes de l'Antenne Est de la Réserve de la Biosphère du Dja sur la collecte et la gestion de l'information et sur les techniques de lutte contre la corruption lors d'un atelier organisé par ZSL pour renforcer la capacité des éco-gardes à faire respecter la loi.
- Le chef du Département Juridique a participé activement à un atelier à Douala qui visait à former des formateurs à l'application de la loi sur la faune et à renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée faunique au Cameroun. Au cours de l'atelier, il a fait deux présentations, la première sur la procédure de base du droit sur la faune et la seconde sur le calcul des dommages civils dans les affaires de faune.
- Le chef du Département investigation a tenu une réunion avec le conservateur de la réserve du Dja pour discuter des domaines de collaboration possibles.
- Un conseiller juridique a tenu une réunion avec le Procureur général de Douala pour discuter des stratégies juridiques sur une affaire en cours devant les tribunaux et il a également tenu une autre réunion avec le procureur de Fombot pour des discussions similaires sur une autre affaire en cours dans les tribunaux.
- Un autre conseiller juridique a tenu une réunion avec le Procureur d'Ebolowa pour discuter d'une affaire en suspend devant son tribunal et un troisième conseiller juridique a tenu une réunion avec le procureur général de Bertoua pour discuter des stratégies concernant une affaire en suspend devant le Tribunal de Bertoua.

### Management

- Avec la résurgence et la propagation rapide du Covid-19, de nouvelles mesures ont été mises en place et les anciennes mesures ont été réitérées et mises en œuvre pour protéger l'équipe.
- Un enquêteur s'est rendu en Ouganda pour apporter son aide et partager son expérience avec la jeune équipe ougandaise.
- Un volontaire a commencé sa période de test et d'essai pour un poste d'enquêteur.

### Activisme

Toutes les activités de militantisme et d'encouragement menées par la famille LAGA sont en ligne ; on peut les obtenir sur le site web de LAGA. – <http://www.laga-enforcement.org/Actiwithvism/tabid/77/Default.aspx>.

## Lien du mois

Le site d'information en ligne Camer.be s'est intéressé ce mois-ci à l'audience de deux personnes arrêtées à Yaoundé avec une peau de lion et une peau de panthère. Elles seront entendues le 25 mars 2021 au Tribunal de Première Instance de Yaoundé. Le site d'information souligne le fait que les lions et les panthères sont des espèces totalement protégées par la loi sur la faune du pays.

<https://www.camer.be/mobile/84817/11:1/cameroun-deux-trafiquants-despeces-sauvages-au-tribunal-a-yaounde-le-25-mars-prochain-cameroon.html>

## Finance

Veillez consulter le site web de LAGA [www.laga-enforcement.org](http://www.laga-enforcement.org) pour le rapport financier

## Le mois en images



*Le mandrill secouru a été immédiatement soigné et nourri.*

*Un commis de douanes est arrêté pour trafic de mandrills. Il a transporté le mandrill sur plus de 40 km dans sa voiture pour mener une transaction.*



***Le Directeur Adjoint forme les éco-gardes à la lutte contre la corruption***